

Panique générale !

P.3

CEET : Le ministre Bidamon tient le bon bout



Le PCA Daou Jonas, déjà des faux pas !

SCAPE, réformes politiques, OTR, Guichet Unique, Vision Togo 2030, Enquête QUIBB 2015 : 10 ans de gouvernance de Faure...

Les avancées, les insuffisances, les recommandations

P.4



Sécurité

Lutte contre le terrorisme et autres actes de banditisme

Le Togo pose des jalons

P.4



Col Yark Damehame, ministre de la sécurité et de la protection civile

Société

Pour répondre aux exigences des ODD

L'ESMC lance ses activités

P.6



Table d'honneur lors du lancement

Sport

Congrès statutaire de la FTF/Les nouveaux textes passent comme une lettre à la poste

Place au congrès électif

P.7

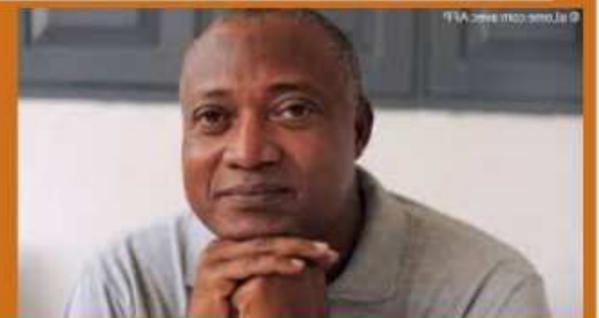


Horatio Freitas et Bernard Wala

Courrier de Fabre à Faure/ les deux facettes du combat contre l'alternance

Le peuple peut enfin comprendre !

P.3



Discours d'un citoyen d'Etat (Suite & fin)

Citoyennes, Citoyens d'État

Les vrais dangers auxquels le Pays risque de s'aheurter, découlent d'un certain nombre de dérèglements croissants du pacte Républicain, et d'une dislocation des valeurs et des repères sur le plan du civisme, de la Citoyenneté et d'une certaine éthique politique.

- **Le premier**, dressé par l'exaspération qui est toujours le combustible nucléaire de toutes les révolutions, réside dans le passage de la résignation à la révolte avec une éventualité grandissante d'une funeste communauté de destin, qu'il se forme dans les profondeurs de la société une sorte d'« aimantation » ou de coalescence entre toutes sortes de frustrations survoltées, émanant de terribles convulsions sociales, et une désintégration des espérances, au point que la fusion inextinguible de tous ces facteurs affole la température « magmatique » sociale, et donne lieu à une irruption immaîtrisable des contestations aux allures insurrectionnelles qui pourraient arracher le Pays du sol, au travers d'une dislocation nationale.

- **Le 2^{ème}** résulte d'une velléité « névrotique-expressive » de pouvoir, c'est-à-dire un volontarisme psychologique de système qui pousserait à une stratégie personnelle, et, ou de système pour une conservation à durée illimitée du pouvoir par des forces de l'ombre qui, du haut de leur puissance présumée, se substitueraient au peuple pour décider de leur destin avec une obstination confiscatoire. Ce qui irait à l'encontre d'une certaine « aération démocratique » Continentale ; avec cette réalité monumentale relevant de la mathématique, et tellement si ancrée dans les esprits. Un Chiffre Considérable, Additionnel dépassant les 50 Ans ; Un demi-siècle !

- **Le 3^{ème}** est d'abord, cette espèce d'infertilité visionnaire et « d'incapacité dégénérative » qui minent les partis politiques, arrimés à une mésintelligence dont le vécu témoigne de leurs difficultés à s'adapter aux accélérations de l'histoire, et à avoir une philosophie politique globale qui leur sert de base idéologique de référence, afin de présenter des visages de crédibilité. Il s'ensuit que ces « excellences », détenteurs de « vérités universelles » et de connaissances extraordinaires, qui avec tant d'abir, s'attribuent de grands mérites, ne discutent pas une œuvre ni une idée, mais la dépècent ; pour l'inavouable raison qu'elles n'eussent pas germées dans leurs grands esprits pour qu'ils s'en glorifiasent et s'en prévalussent les « éminents » dépositaires. Ce qui explique leur inclination instinctive, au sectarisme érigé en dogme, écartant ainsi toute « possibilité constitutive » de majorité d'idées, qui eût permis au Pays d'avoir une certaine base consensuelle, nécessaire aux réformes qu'imposent les variations du progrès et celles aléatoires du temps .

- **Le 4^{ème}** et non le moindre ! C'est le fléau intumescent de la corruption dans ces ineffables délices, qui dilacèrent les vocations, prolifère dans tous les secteurs d'activités ; aposte ses affidés à tous les étages de la société ; décrète et secrète l'inégalité entre les citoyens ; s'infiltré, et infecte les esprits ; s'organise, quadrille pour siphonner toutes les édifications commerciales, économiques financières et minières du Pays pour le profit d'une Minorité élargie à une minorité de piétailles qui, croyant tenir d'alleu le Pays, s'entrecouchent pour se démultiplier dans une atmosphère nauséabonde de conver-

gences mafieuses. Cette corruption, figure sororale à la postérité maudite ; véritable substitut maternel d'un système dont ils en ont fait une religion, et dont ils sont devenus les fidèles adeptes qui dans l'ombre en assurent le culte, ruine notre Pays, délite et explose tous les repères moraux, au point de pulvériser la notion d'abnégation et le souci fondamental de l'intérêt général. C'est une des causes principales de la misère ; elle constitue un frein au développement et accentue le dégoût qu'éprouvent les populations à l'égard de leurs gouvernants. J'avoue que ceci est un des sujets de mon **étonnement scandaleux**.

- **Le 5^{ème}** Tout aussi explosif, est ce sentiment d'écœurement ad nauseam qu'ont les citoyens envers certaines institutions de la République, en partie apulentie et politisée, qui semblent avoir abjuré leurs engagements solennels du strict respect des principes irréductibles d'équité et d'impartialité qui fondent la grandeur de ce qu'elles dussent représenter pour achoisir d'esconvenir à l'ouïe d'une tonalité indiquée, et s'acagner dans le confort adjugé pour services rendus, l'étrangère de la soumission hissée sur le mât de leurs consciences écharpillées, au pied duquel quelques hauts magistrats, hérauts de la déficience consommée du droit s'achenissent, s'entremêlent et se compénètrent sans pudeur dans l'apothéose de l'apostasie judiciaire, sous le regard ahuri de leurs serments, mille fois trahis, qui n'étaient que jurements de charretiers ; alors que le flux et le jusant des transgressions de nos lois charrient les côtes de l'arbitraire pour certains, et de l'impunité pour d'autres. Peut-on sérieusement parler

de justice sociale et en exclure le judiciaire ? Considère-t-on le judiciaire comme étant dissociable du social ? Dussé-je rappeler que les maux dont souffrent nos concitoyens et qui alentissent leurs vies ne concernent pas seulement les questions liées à la vie chère et aux problèmes de santé, de l'éducation... ; mais aussi une forme du vécu quotidien d'une certaine injustice judiciaire. Il est assavoir que la notion de justice sociale, de l'égalité irréductible des citoyens devant la loi, et le respect de la charte des droits de l'homme font partie intégrante d'un même champ sémantique qui constitue le viatique démocratique de la sociabilité humaine.

- **Et enfin**, l'incroyable désertion d'une partie considérable des intellectuels ; ces intellectuels pourtant infatués de leur savoir -tout domaine d'exercice confondu-, qui vivant de leur suif, sont dos tournés à une contribution généralisée au débat d'idées nutritives à la société, au moment précis où leur mobilisation éclairante s'impose. Il faut aussi souligner pour aussitôt la regretter, le désintéret inquiétant et aperceptible que manifestent une écrasante proportion de la population, et une partie non négligeable des « élites » envers les productions de l'esprit. Je dois dire à cet égard que l'État a failli dans sa mission d'incitateur culturel en n'ayant jamais compris au fond la nécessité d'une politique culturelle d'ampleur et les répercussions positives qu'elle pût avoir sur notre Pays reclus d'ennui, de morosité et de douleur. C'est par la culture que l'homme se surpasse et transmet

Suite à la page 6



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

Henry Kanvésiime GAPERI

EDITORIAL

Panique générale !

Conflit de religion ou guerre de religion, rien ne saurait expliquer la « splendide » attaque terroriste à Ouagadougou et son lot de victimes. Depuis la guerre ouverte au Nord-Mali contre ses djihadistes, ils se sont dispersés un peu partout dans la bande désertique avec des ralliements aux allures d'une guerre mondiale.

Le Nouvel Etat islamique en pleine extension en Libye, la secte Boko haram et le groupe Al quaida au Maghreb font de la menace terroriste, une réalité dans la sous-région. C'est la débandade générale, la panique aveugle, la course contre la mort qui prend en otage toute la région Ouest-Africaine. Roch Marc Christian Kaboré n'a pas encore savouré sa victoire que la déstabilisation de son pouvoir sent le Djihad reformé, la nostalgie du vieux Burkina sous papa bonheur qui offrait une hospitalité sans commune mesure à ces fous aliénés du Maghreb.

La panique a atteint son niveau d'alerte maximum. Le Niger court dans tous les sens pour ne plus se faire prendre à un énième piège, le Mali n'a pas encore pleuré les victimes du Radison Blue qu'il lui faudra encore rester sur le qui-vive, le Nigéria, le Tchad restent sous la menace constante des sangsues de Boko haram, le Togo et le Bénin alarmistes se mobilisent pour se prémunir du danger qui peut venir de tous les côtés. Les « fous d'Allah » se sont déchaînés et il ya lieu pour le Togo, qui s'est engagé sur plusieurs fronts dans la lutte contre le terrorisme, de s'inquiéter. Le Radison Blue hôtel 2 février peut être une cible potentielle tout comme le sommet sur la sécurité maritime peut être une aubaine.

La menace elle est désormais à double objectif : frapper l'Europe en pleine extension dans ses affaires dans les pays africains qui sont au front et ensuite déstabiliser le régime en place comme cela semble être le cas au Burkina-Faso. Y-a-t-il encore une raison de culpabiliser l'Etat togolais dans son engagement indéfectible à combattre le terrorisme à partir des grandes coalitions dès lors que la menace est à double impact ?

La menace est donc permanente. Elle n'est pas à nos portes, nous vivons déjà avec elle, elle peut trouver un terreau fertile chez nous, si nous lui prêtons un flanc à travers nos divergences politiques qui nous écartent de l'intérêt général.

Le terrorisme n'a pas de couleur politique, vous lui tendez la main, il vous prend tout le corps. Soyons donc unis intègres et solidaires pour nous prémunir contre cette force religieuse du mal.

Isaac Tonyi

Courrier de Fabre à Faure/ les deux facettes du combat contre l'alternance

Le peuple peut enfin comprendre !

Il était resté aphone depuis la sortie du memorandum post électoral dépourvu de sens. Pour la première fois de l'année nouvelle, il a voulu se faire entendre à travers un courrier au Chef de L'Etat. Lui, c'est Fabre Jean Pierre, président de l'Anc, chef de file de l'opposition togolaise, candidat malheureux à la présidentielle d'Avril 2015. Il sort enfin de l'ombre, les deux facettes de son combat contre l'alternance.

Cela doit être très éprouvant pour les inconditionnels fidèles du candidat du Cap 2015 de comprendre que leur champion donne raison aux partis de l'opposition qui ont fait des réformes constitutionnelles et institutionnelles, une condition de leur participation au scrutin du 25 avril 2015. « *Le refus de mettre en œuvre les réformes politiques et électorales constitue la cause majeure du manque d'équité et de transparence des élections notamment la présidentielle d'Avril 2015* ». Ces propos, contenus dans le courrier en date du 13 janvier dernier adressé par Fabre à Faure Gnassingbé, traduit toute la mauvaise foi à l'égard des populations qui ont cru en la victoire de leur candidat sans les réformes. Le Car peut s'en enorgueillir d'être rejoint sur sa position par Fabre et de voir ce dernier désavoué publiquement par ces propos,



Jean-Pierre Fabre, Pdt de l'ANC

la 2^{ème} vice-présidente de l'Anc, Isabelle Améganvi qui tenait pour responsable de leur échec, le parti de Me Apévon qui prônait le boycott des élections sans l'effectivité des réformes. Que dire alors du supposé deal entre Fabre et Faure pour l'accompagnement à sa réélection ? La vérité n'est-elle pas en train de triompher sur la démagogie ? À chacun désormais de se faire une idée sur l'homme qui se fait trahir par ses propos. Que retenir de la cabale dans laquelle le premier vice-président de la Ceni, Pedro Amuzoun a joué un rôle prépondérant ? Fabre a-t-il gagné les élections ? Le vice-président de la

Ceni peut désormais répondre à cette question.

Avec moi vous n'obtiendrez rien. Sans moi, vous n'aurez rien. C'est en ces termes que se résout la seconde facette du chef de file de l'opposition qui n'en a que faire de la prérogative de rassembleur dédiée à un tel titre. Comme toutes les fois, c'est en solo que Fabre décide d'écrire au Chef de l'Etat pour se faire passer comme le seul interlocuteur valable dans l'opposition à la présidence. L'opposition togolaise se résout-elle à la seule personne de Fabre ? En tout cas, c'est ce que les propos du chef de file de l'opposition tentent de faire croire. « *En ma qualité de chef de file de l'opposition, je voudrais par la présente, dans l'intérêt de la paix sociale et au moment où l'incertitude du lendemain... je me tiens à votre disposition pour toutes précisions et clarifications* ». Le peuple peut enfin comprendre que l'objectif premier du courrier du président de l'Anc n'est pas tant de demander la mise en application de l'APG ni d'œuvrer à la libération des prisonniers politiques ni à l'organisation des élections locales mais de s'afficher comme le champion de la classe politique de l'opposition et que tout devra se jouer entre lui et Faure.

Isaac Tonyi

Lutte contre le terrorisme et autres actes de banditisme

Le Togo pose des jalons !

« *Gouverner, c'est prévoir* », dit-on souvent. **Le Togo s'est fait sienne, cette vision. Depuis peu, le gouvernement s'active à lutter efficacement contre toutes formes de banditisme, notamment le terrorisme qui menace constamment la sous-région. Volonté du Chef de l'Etat traduite par la politique de modernisation des corps de l'armée. Finalité, optimiser une meilleure synergie d'actions entre toutes les forces de défenses et de sécurité.**

« *Si la case de ton voisin brûle, tâche-toi de l'aider à éteindre le feu puis prends tes dispositions à ce que cela ne t'arrive* ». C'est ce à quoi s'apparente l'attitude du Togo face à la montée exacerbée du terrorisme tant en Afrique qu'ailleurs dans le monde. Que ce soit les Etats-Unis, la France, le Mali, le Kenya, l'Algérie ou encore la Tunisie, nul n'est à l'abri. Tous ces pays sont constamment sous la hantise des actes terroristes, l'arme fatale des nébuleuses telles Al Quaida, Aqmi, Boko Haram, l'Etat Islamique et de moindre mesure, le Mujao. Dernier pays ayant subi les affres de cette barbarie dogmatique et idéologique dénuée de tout sens, le Burkina Faso, pays jusque-là resté à l'abri de telles menaces. Plusieurs dizaines de blessés et une trentaine de personnes y ont laissé leurs vies à la suite d'une attaque perpétrée contre un hôtel à Ouagadougou. Un signal fort qui amène nombre d'observateurs à croire désormais que le terrorisme est presqu'à



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

nos portes. Comment s'y prend alors Lomé ?

Dans sa vision futuriste, le Chef de l'Etat a initié depuis 2014, la politique de réforme de l'armée. Ainsi ont été successivement créées, deux régions militaires et deux régions de police. Il ne res-

tait que le corps de la gendarmerie dont la métamorphose est également mise en branle, il y a quelques jours seulement. En effet, il a été adopté au conseil des ministres du 13 janvier dernier, un décret portant réorganisation de la gendarmerie. Répondant ainsi à la volonté du Chef de l'Etat de moderniser le fonctionnement de ce corps de l'armée, lui assurer une montée en puissance et de lui donner surtout toutes les capacités techniques et opérationnelles. Ceci, au regard des défis actuels et prévisibles auxquels le Togo fait ou devra faire face dans les conditions optimales. Ainsi, sont désormais créées, deux régions de gendarmerie aux côtés des deux régions militaires et celles de police déjà existantes.

Cette politique de réorganisation du corps de la gendarmerie comporte deux principales innovations. D'abord, la mise en place de nouveaux organes déconcentrés de commandement opérationnel et de soutien des formations de la gendarmerie sur le territoire puis la création de nouvelles unités spéciales devant permettre à la gendarmerie de faire face efficacement aux nombreux défis sécuritaires. Défis qui ont trait notamment

Suite à la page 4

SCAPE, réformes politiques, OTR, Guichet Unique, Vision Togo 2030, Enquête QUIBB 2015 : 10 ans de gouvernance de Faure...

Les avancées, les insuffisances, les recommandations

S'il est, certes, évident d'affirmer aujourd'hui que le Togo a fait des avancées significatives sur certains plans vitaux, notamment le plan macroéconomique avec la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), il n'en demeure pas moins vrai que beaucoup reste encore à faire. Les réformes politiques, les élections locales, l'économie, l'OTR et le processus Vision Togo 2030 sont, entre autres, grands chantiers sur lesquels, les partenaires au développement attendent le plus le Togo en cette année 2016

C'est à travers une déclaration faite le 14 janvier dernier à Lomé que le Groupe des 10 a donné sa vision actuelle du Togo. Ces derniers, à travers une analyse descriptive, ont ressorti autant les forces, les faiblesses ainsi que les attentes de la gouvernance actuelle du Togo. Fidèles à leurs habitudes, l'Allemagne, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, la Banque Ouest Africaine de Développement, les Etats Unis d'Amérique, le Système des Nations Unies et l'Union Européenne n'ont pas mâché leurs mots. Des avancées aux regrets en passant par les recommandations, toute la vérité a été dite à Faure.

Les satisfactions

En premier, les partenaires ont apprécié l'effort consenti par le Togo dans l'exécution des différents programmes ayant concouru à la réalisation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), dans la couverture des besoins nationaux en produits céréaliers, dans la construction des infrastructures de transport ainsi que pour le taux d'achèvement du cycle d'éducation primaire au Togo. Par ailleurs, le Groupe des 10 s'est dit très impressionné par la mobilisation des ressources internes consécutive à la mise en place de l'Office Togolais des Recettes (OTR), laquelle s'est traduite par une augmentation des recettes fiscales. Il va de même pour l'amélioration de l'environnement des affaires. Sur ce plan, les partenaires en développement n'ont pas caché leur satisfaction. Ces derniers ont dit constater particulièrement l'effet positif du Guichet Unique sur la simplification des procédures commerciales dans le pays. Enfin, ils se félicitent des résultats issus de la dernière enquête QUIBB, indiquant une baisse de près de 4% du taux de pauvreté entre 2011 et 2015 et encourageant, par la même occasion, le gouvernement à poursuivre ses efforts tant dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

Les insuffisances...

À côté des satisfactions sus relevées, les partenaires au développement du Togo ont également fait cas de quelques insuffisances constatées dans la

gouvernance de Faure. D'abord, le niveau faible des résultats qui, globalement, sont quantitativement inférieurs aux cibles de SCAPE. Ceci, surtout au regard du défi démographique du pays et de son ambition d'émergence. Aussi, il est constaté par les partenaires dans la gouvernance de Faure, la lenteur qui caractérise l'opérationnalisation de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). En outre, n'ont-ils pas manqué de relever la lenteur constatée dans la mise en œuvre de la réforme de l'Administration publique. Sur le plan politique, les partenaires disent constater le peu d'occasion sur les politiques qu'il y a eu, en 2014, entre le gouvernement et les partenaires au développement. Enfin, pour le Groupe des 10, les contributions des partenaires au développement ne sont exhaustivement prises en compte dans le budget. Ce qui, estiment-ils, limite la pertinence des analyses sur les allocations budgétaires ainsi que sur la qualité de la dépense.

Recommandations

C'est donc forts de ces différents constats que ces derniers ont égrené un chapelet de 17 recommandations qui devront être prises en compte par Lomé afin de rectifier le tir. Ainsi, suggère-t-il au gouvernement, de relancer l'agenda des réformes politiques avec de nouvelles dynamiques et faire avancer le chantier de la décentralisation. Ils recommandent, par ailleurs, à l'exécutif national de veiller à la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique tout en accentuant les efforts d'amélioration de la gouvernance économique et financière. Ceci, en vue d'une gestion saine des ressources publiques, y compris une grande transparence dans la préparation et l'exécution du budget, la passation des marchés publics et la gestion de la dette. Aussi, le Groupe des 10 recommande au gouvernement togolais de veiller à ce que la montée en puissance de l'OTR ne se fasse pas au détriment d'un secteur privé formel encore embryonnaire mais qui supporte l'essentiel de la base des impôts. Toujours à ce propos, ces partenaires ont suggéré à

l'équipe de Komi Klassou, d'œuvrer d'avantage à l'élargissement de la base de l'impôt. Ceci, afin de viabiliser les performances de l'OTR en cohérence avec l'objectif visant à favoriser l'investissement privé pour soutenir la croissance et l'emploi. Concluant leurs recommandations, les partenaires souhaitent que le gouvernement redonne à l'aménagement du territoire, ses lettres de noblesses, stimuler l'approfondissement de la déconcentration et de la décentralisation qui, affirment-ils, sont toutes des outils permettant la réduction des déséquilibres inter et intra régionaux. Et enfin de constituer aussi tôt que possible, une base crédible de statistiques sur l'emploi et d'inscrire le renforcement en cours des capacités statistiques du pays parmi les priorités du gouvernement.

Voilà décliné, le regard analytique que portent les partenaires au développement sur la gouvernance politique, économique et sociale de Faure Gnassingbé, ces dernières années. Vivement que ces observations tombent dans des oreilles attentives. Ceci, afin que le Togo soit désormais mieux vu aux yeux de ses partenaires. Pour leur part, ces derniers s'engagent, d'ores et déjà, à accompagner significativement le Togo dans le processus de transformation structurelle de son économie et de progrès social.

Magloire TEKO

Pour 2016

RDI-France maintient le cap !

La Centrale d'achat française René Descamps International (RDI) a dévoilé son plan d'actions devant meubler ses activités en cette nouvelle année 2016. Il en ressort de cette conférence de presse tenue, le vendredi 16 janvier à Lomé, plusieurs activités ainsi que des innovations.

Nouvelle année, nouvelle vision pour de nouvelles perspectives. Devant la presse, en fin de semaine dernière, le Représentant-Afrique de la centrale d'achat, René Descamps International (RDI), Eric Ametsipé, après avoir fait l'éventail du domaine d'actions de sa structure, a ensuite égrené tout un chapelet d'activités au menu de son programme d'actions concocté pour cette année 2016. Avec en ligne de mire, l'octroi des prix d'excellence. Mais, cette fois-ci, avec des innovations.

Fidèle à sa philosophie, celle de consacrer les meilleurs acteurs de développement issus de différents domaines socioprofessionnels, la RDI maintient toujours le cap. Ainsi, seront décernés pour le compte de cette année, les prix classiques déjà connus. Il s'agit notamment des « Prix d'excellence aux meilleurs établissements et élèves » du cours primaire ayant obtenu 100% au Certificat d'Etudes du Premier Degré (CEPD), le « Prix d'excellence à l'icône de la presse », « Prix d'excellence aux meilleurs journalistes » et « Prix d'excellence aux meilleurs mécaniciens d'avions ». Puis viendra s'adjoindre à la liste, à compter de cette année 2016, une innovation : le « Prix d'excellence du meilleur journaliste en développement à la base ». En clair, Eric Ametsipé aura dessiné, au cours de cette rencontre avec les hommes de médias, le squelette de 2016 vue par la succursale togolaise de sa société.

À en croire ce dernier, RDI identifiera et récompensera, courant premier 2016, certaines personnalités politiques du pays. Ceci, explique-t-il « pour les efforts qu'elles consentent en faveur du développement du Togo ». Puis, est-il aussi revenu sur la récompense de deux journalistes (1 ancien et 1 jeune)

qui se feront remarquer positivement, tout au long de cette année, par leurs écrits, commentaires et propos en matière de développement. Cette récompense, a précisé Eric Ametsipé, se tiendra en marge de la célébration de la journée internationale de la presse.

Tout en remerciant les autorités togolaises pour leur confiance sans cesse renouvelée à RDI, le Représentant-Afrique de cette centrale d'achat française a tenu à faire une mise au point : « S'agissant des prix d'excellence décernés aux journalistes, il ne s'agit pas pour nous d'évaluer la presse togolaise. Loin sans faux ! Nous ne sommes d'ailleurs pas habilités à le faire. C'est plutôt un créneau pour nous de récompenser les meilleurs journalistes qui nous ont accompagnés durant toute une année. Ceci, en allumant les projecteurs sur notre entreprise à travers le relais de nos activités », a notamment expliqué Eric Ametsipé à la presse. Une précision utile qui vaut tout son pesant d'or. Surtout au regard des polémiques inutiles que d'aucuns avaient voulu soulever après l'octroi des prix de l'année dernier.

En rappel, RDI est une centrale d'Achat française spécialisée dans l'aéronautique, le ferroviaire, en approvisionnement, dans les BTP, en hôtellerie, en équipements hospitaliers, en port, aéroport, bateau, informatique, téléphone puis en transport... En Afrique, elle est présente en RDC, au Nigeria, en Ethiopie, au Madagascar, au Ghana, en Côte d'Ivoire puis au Togo depuis près de 6 ans. Dans le cadre de son volet consacré à la promotion de la culture d'excellence, elle a procédé, en 2015, à l'octroi de 1027 prix dans toute l'Afrique.

Magloire TEKO

Lutte contre le terrorisme et autres actes de banditisme

Le Togo marque le pas !

Suite de la page 3 à la montée du terrorisme, de la piraterie, des trafics illicites, de la contrebande de faux médicaments, du grand banditisme et de toutes les autres formes de délinquance.

Une position d'avant-gardiste du Togo qu'il faut aujourd'hui saluer. Surtout au regard des grands défis qui attendent le pays en cette année 2016. En effet, il n'est pas superflu de rappeler que le Togo organise, courant premier trimestre de cette année, le sommet international sur le Développement et la Sécurité Maritime. Sommet auquel sont attendus, quelques cinq mille (5000) invités dont des Chefs d'Etat et de Gouvernements. A

cet effet, il est alors plus qu'impérieux pour le gouvernement d'assurer la sécurité optimale à ses hôtes durant la durée de ce grand rendez-vous continental.

C'est d'ailleurs le lieu de saluer le renforcement actuel du dispositif sécuritaire autour des grands établissements hôteliers de la Capitale. Réaction motivée par l'attaque meurtrière de Splendide Hôtel en plein cœur de la capitale burkinabé. Vu surtout que ces islamistes présentent un mode opératoire, celui de s'attaquer aux établissements hôteliers censés héberger un grand nombre de clients surtout des occidentaux. Si l'on a encore en mémoire, l'attaque meurtrière perpétrée, il y a quelques mois, sur l'hôtel Radisson de Bamako où ces

assaillants avaient également frappé fort, avec au compteur, des morts et des blessés, il va de soi que le Togo ménage sa monture. Et il doit veiller à tous égards, surtout que ce Groupe hôtelier français a désormais une filiale au Togo, l'hôtel Radisson 2 Février qui accueillera le prochain sommet. Aussi, convient-il de le souligner que la présence militaire du Togo est effective sur nombre de pays africains où sévit le terrorisme. Alors, vigilance !

Mais tout compte fait, tout semble démontrer aujourd'hui que loin d'être apathique, le Togo est plus qu'éveillé. Mieux, il est déjà sur ses pieds de guerre.

Magloire TEKO

CEET/le ministre Bidamon tient le bon bout

Le PCA Daou Jonas, déjà des faux pas

La situation financière qui prévaut à la CEET n'est guère reluisante. Cette barque qui prenait de l'eau sous le coup des gestions antérieures, n'est pas encore sortie de l'auberge des difficultés. Malgré le souffle insufflé par la nomination du Dr Gnadé Djétéli qui a réussi à hisser la boîte à la première place du rapport Doing Business et à porter plusieurs projets salutaires dans la prestation des services de la Compagnie Energie Electrique du Togo, les choses se compliquent avec un grand endettement. L'ancien Conseil d'Administration a été donc dissout au profit d'un nouveau conseil, lequel, dans sa composition, ouvre la voie à un conflit d'intérêts rapidement décelé par le ministre Marc Abyl Bidamon.

Le nouveau Conseil d'Administration à peine mis en place et déjà retouché

Chapeauté par Daou Aklesso Jonas, le nouveau CA est composé d'autres membres tels que Kakatsi Mawussi, Klutsè Anoumou, N'Guessan Etienne, Aloula Tchato, Bodjona Essozinan, Degbévi Georges et Mme Mivédor Kayi. Seulement, quelques jours après la mise sur pied du nouveau Conseil d'Adminis-



Marc Abyl-Bidamon, ministre de l'Energie et des Mines



Le PCA Daou Jonas

tration, c'est le remue-ménage. La cause de ce chamboulement est simple et découle des dispositions dans la mise en place d'un tel organe qui ne tolèrent point des membres qui disposent d'intérêts directs dans le fonctionnement de la structure. Cette prérogative, assez importante liée à l'efficacité du contrôle de l'action de la Direction Générale, disqualifie certains membres du nouveau CA. Reconnus pour les grands intérêts qu'ils portent en leur nom propre et au nom de leur mentor qui tirent les ficelles dans les coulisses, certains membres ne pouvaient porter les couleurs du nou-

veau CA au risque de créer des conflits d'intérêt. La cure de désinfection a ainsi permis de remanier un groupe qui portait les germes de son échec. Les sieurs N'Guessan Etienne, Directeur du cabinet AIEC ayant raflé plusieurs marchés dans la boîte, fidèle homme de main de l'ancien ministre Damipi, Kakatsi Mawussi, ancien Dg de la CEET, toujours salarié dans la société, Klutsè Anoumou, Directeur commercial de la société Bice de l'ex-Dg de la CEET, le ministre Galley. Ces hommes d'intérêts se voient ainsi mis hors du circuit. Ça démarre mal pour une institution sujette à des suspicions.

Les premiers faux pas du nouveau PCA

Ingénieur de son Etat, jeune et brillant homme d'affaires, consultant auprès de plusieurs entreprises, excellent communicateur, Directeur de la société Sodigaz, Daou Aklesso Jonas est le symbole de la réussite du secteur privé. Il se voit confier une lourde responsabilité dont la réussite tient aux premières décisions. Malheureusement les premiers pas de l'homme n'inspirent guère confiance. Le nouveau PCA semble confondre le secteur privé et le secteur public et manque cruellement d'humilité. Le constat dé-

coule de sa première réunion tenue avec la direction, séance au cours de laquelle, il a manqué de convivialité. Outre cette relation professionnelle sincère qu'il n'a pu établir, entre lui et les agents de la boîte, Daou Jonas outrepassa ses prérogatives et s'opposa à certaines nominations et décisions de la Direction Générale. Lié par une lettre de mission dans laquelle les objectifs à atteindre sont clairement spécifiés, il appartient à la Direction Générale de miser sur ses hommes de confiance pour atteindre les objectifs clairement identifiés par la lettre de mission. En voulant donc contrôler la Direction Générale dans ses nominations, le nouveau PCA porte un frein à l'atteinte des objectifs sur lesquels le Directeur Général sera évalué à la fin de sa mission.

Le ministre Abyl-Bidamon qui, jusque-là, est resté lucide dans ses démarches de relèvement de la CEET doit pouvoir maintenir le cap tout en restant vigilant sur toute la ligne. Autrement, les grands efforts déployés dans le secteur des mines et de l'énergie, efforts salués dans leur ensemble depuis sa prise de fonction, resteront vains.

Isaac Tonyi

Santé AIMS Afrique, une association au service de l'humain

L'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et la Santé en Afrique (AIMS - Afrique) était le 30 décembre 2015 devant la presse. Occasion pour cette structure de présenter aux hommes des médias, son rapport d'activités 2015. Le tout premier exercice du genre qui aura permis à Dr Michel Kodom de faire l'éventail exhaustif des activités de sa structure durant les douze mois écoulés ainsi que ses perspectives pour 2016.

«Offrir la santé et l'éducation à tous en Afrique». C'est à cette vision salvatrice que s'attelle, depuis près de 11 ans sur le continent, l'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et la Santé en Afrique (AIMS - Afrique). Une mission que mène sa jeune équipe imbue de cinq valeurs cardinales telles abnégation, l'innovation, la motivation, l'engagement et la solidarité. Lesquelles valeurs permettent à cette structure de mener à bon port, sa mission, celle d'«amener l'hôpital vers les populations démunies et faire de la promotion de la culture de l'excellence et de l'émulation en milieu scolaire».

Ainsi, au cours de l'année 2015, cette association a couvert cinq secteurs d'activités, notamment les missions

médicochirurgicales, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, la formation et la recherche médicale, la promotion de l'éducation de la santé puis le développement communautaire.

Ainsi, le tableau analytique de l'ensemble de ces missions menées dans 80 localités des 5 régions du Togo présente 30.582 personnes consultées, 2.743 opérations chirurgicales dont 1951 hommes, 592 femmes et 378 enfants, 220.000 préservatifs distribués puis 0 décès enregistrés. Par ailleurs, 163 agents de santé ont formé sur l'ensemble du territoire national ainsi que 30 meilleurs élèves parrainés, en raison de 200.000 mille francs CFA par élève. Par ailleurs, AIMS-Afrique a, au cours de l'année 2015,



Dr Michel Kodom, Directeur Exécutif de AIMS-Afrique

disposé de 1200 volontaires et procédé à la distribution de matériels didactiques dans les écoles puis construit des latrines publiques dans des villages. Quant aux ressources, cette association a dépensé 250.978 millions contre 259.200.000 millions mobilisés.

Un exercice brillant qui mérite d'être salué. Mais, les premiers responsables de cette association, modeste oblige, relativisent. «Malgré notre succès apparent, il y a encore du travail à faire. Nous avons, certes, en-

vie de mieux faire. Mais alors, donnez-nous plus de moyens à y arriver», a laissé entendre le Directeur Exécutif de AIMS-Afrique, Dr Michel Serge Kodom. Sollicitant ainsi l'apport, de quelque nature que ce soit, des bonnes volontés. Car, des difficultés, l'Association en avait eu dans l'accomplissement de sa mission. «Nous avons à cœur de soulager tous les patients que nous avons consultés. Malheureusement, faute de moyens, nous n'avons pu faire que le travail proportionnellement aux

moyens dont nous disposons», s'est-il ensuite désolé.

Dans le cadre du volet promotion de l'éducation de la santé, elle formera les journalistes, les députés, les acteurs de la société civile et surtout les agents de santé pour le suivi des patients en post-opération. Aussi, sont prévues quelques 1500 émissions de santé radiotélévisées. L'innovation de l'année 2016 restera l'augmentation du nombre des activités médicochirurgicales qui passera désormais de 1 à 2 passages par région. Ainsi, seront menées sur l'ensemble du territoire national, 10 missions médicochirurgicales pour 25.000 consultations ainsi que 25.000 opérations prévues. Seront déparasités, 10.000 enfants et bénéficieront des projets de développement communautaire, 10 villages, à raison de 2 villages par région. Enfin, un bilan de santé sera offert gratuitement à tous les membres de la mutuelle de santé AIMS-Afrique qui verra jour cette année.

Magloire TEK0

Discours d'un citoyen d'Etat (Suite & fin)

Suite de la
page 2**Citoyennes, Citoyens d'État**

à la postérité la marque de ses œuvres. Il est assavoir que le simple fait d'être diplômé de quoi que ce fût, ne constitue pas un brevet d'exonération à la « maintenance cognitive » sous le fragile prétexte d'une maturité intellectuelle définitive acquise par les études. L'esprit doit toujours être en alerte permanente, et prompt à toute « curiosité cognitive », **car apprendre n'est pas tout ; l'intelligence doit décomposer pour comprendre, et recomposer pour créer, faute de quoi, tout diplôme, ou toutes sortes de qualifications que ce puisse être, devinssent de Plomb !**

Toutes ces « bombes » à retardement, sans oublier les foyers de grogne à l'intérieur du Pays, -que les roues de la force écuissent, tel des arbres, après que les lois de la physique eussent été revues et corrigées pour controuner diverses imputations et vices contre la vérité des faits-, dont les causes profondes n'ignorent rien de la misère, doivent dessiller les yeux des gouvernants sur la nécessité absolue de privilégier l'intelligence, l'instinct politique qui permet d'envisager l'improbable, à l'obscurantisme béant pour obvier aux cataclysmes annoncés, et de bâtir une société au tant que possible plus juste, qui tient compte des spécificités régionales et culturelles dans une décentralisation assumée.

Ce 3^{ème} mandat qui me semble-t-il, est indubitablement à la fin d'un « cycle », apparaît comme celui de toutes les limites du supportable sur le plan social, moral et politique, pour des raisons sus évoqués, et d'autres qui trouvent leur source dans une historicité d'événements marquants, doit être celui d'une RUPTURE totale avec certaines pratiques qui perdurent, et doit IRREMIABLEMENT projeter sa LUMIERE SOCIALE dans tous les abris d'ombre de notre cité pour rallumer dans les cœurs les flammes de l'espoir.

C'est pourquoi nous devons rechercher en tout point un IDEALISME de l'intelligence et des valeurs grâce auquel, nous pourrions abdiquer nos passions nocives, et vider l'apostume de nos divisions et de nos mésentendus pour accoiser l'aigreur des esprits, car une idée n'est jamais plus grande et juste que lorsqu'elle est partagée de tous, et que de cette manière, il en va d'un souffle vital pour notre Pays, que chaque citoyen, désormais d'État, se sente dépositaire d'un exemple ; possesseur d'une identité forte qui évoque la fierté de l'appartenance à une Nation de « référence » et de « l'essentiel utile ». Ainsi nous faut-il imprimer dans notre conscience nationale l'impérativité d'un IDEAL TOGOLAIS, c'est-à-dire un Modèle Social, Éducationnel, Culturel, Politique, qui nous soit propre ; en clair, un « creuset » national des valeurs

qui doivent demeurer une PERMANENCE IRREDUCTIBLE à toutes les métamorphoses Historiques autour desquelles nous devons nous ajuster avec soumission à l'autorité de l'audace et du dévouement dans un dépassement de soi, et dans la diversité de nos sensibilités pour porter une ambition commune visant à créer une exception Togolaise fixée dans un ciment intérieur de solidarité dans la plus Haute considération de l'Homme.

Et c'est parce qu'il n'est plus possible, plus humainement acceptable, que nos concitoyens vivent sous le joug du « sang, de la sueur, et des larmes », et que la vie chère, la misère, le défaut de soin, l'injustice judiciaire, devinssent les alliés inséparables et indissociables de leurs contingences quotidiennes, et qu'ils se fussent exilés dans une résignation de déboires exclamationnels au nom d'un individualisme de survie, qu'il faut avoir une conscience vive de ce que doivent être les obligations « organiques » du rôle et des missions infaillibles de la puissance publique, au travers d'une réinitialisation de la République, et des valeurs qui la fondent.

Le siècle écoulé a connu deux guerres mondiales ; la troisième qui est une guerre dont les causes multiples trouvent leur source dans des déséquilibres géopolitiques et de frustrations diverses qui ont déviées vers la folie et la barbarie, est en cours (...), le monde de la liberté la gagnera. La quatrième sera SO-

CIALE, c'est-à-dire une guerre de révoltes des peuples contre les systèmes technocratiques et autocratiques qui nient aux peuples la prééminence de leurs aspirations et de leurs droits, reléguant dans un mépris de circonstance la présence de la place de l'homme qui doit être au cœur de toutes les préoccupations, et qui voient dans l'aveuglement et la résignation des peuples une maladie vitale qui leur est chère, et dont il ne leur faut point en guérir parce que c'eût été la fin de leur pouvoir usurpé. Les peuples la gagneront !

Nous sommes devenus, on eût dit, par nos vies, nos expériences, heureuses ou malheureuses, un sujet de littérature Balzacienne dont le seul et unique personnage principal est le TEMPS.

Ce mot splendide et terrible à la fois, que nos mots et nos maux, nos volitions et nos nolitions qui reposent sur la fragilité initiale de l'homme voudraient posséder pour en faire une réalité agissante. Cet insaisissable temps qui parfois nous semble court, trop court ; long, trop long ; qu'on a eu et qu'on a plus ; qui alterne ornements et désagréments, s'ébaudit et s'assombri ! Ce temps qu'on chéri, dont on espère tant, et qu'on maudit parce qu'il semble nous avoir abandonnés pour faire sa vie ailleurs, mais qu'on supplie qu'il vienne nous délivrer d'un monde de chagrins et d'égoïsmes qui a finalement abjuré tout amour spirituel ; viendra le jour de ce temps

qui étendra son long manteau, déploiera ses ailes, soufflera de son bon vent porteur le plus puissant pour déraciner les obscurantismes, et réveiller le génie créateur qui en vous sommeille.

Plaise à Dieu que nous irradiâmes une sorte de nitescence qui fera répandre partout dans le monde l'odeur de la terre de nos aïeux, et que demain nous dûmes léguer avec ajustement au prix d'un effort commun à notre patrimoine d'avenir, c'est-à-dire la jeunesse de notre Pays, qui doit faire sienne, que l'effort enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur de leur accomplissement, mais justifie l'invincible espoir.

Permettez, Chers Concitoyens d'État que je joigne à mon geste le souvenir de nos Chers disparus, pour lever mon verre à votre Destin en vous souhaitant à tous : Bonne et Heureuse Année. Avec une pensée toute particulière, pour ceux d'entre nous que la maladie assiège et consume, Ceux que le deuil habite, à tous les détenus de droit commun et de prise d'otage judiciaire : je dis Courage. Je formule le vœu que cette année nouvelle soit pour nous tous, un temps en moins pour nos souffrances, et le début des signes précurseurs aparissables de la ligne d'horizon des esprits réconciliés.

Sachez que le temps est l'allié de tous les espoirs, et que la disponibilité de mon esprit vous est acquise. Et c'est un esprit vif, alerte, déter-

miné et conquérant, qui ne saurait s'accouardir, ni être obombré d'aucune inquiétude suscitée par quelque intimidation de quelque officine d'inspiration diabolique que ce puisse être, car je n'ai d'autre intérêt que le vôtre, ni de passion que celle de la grandeur de notre Pays.

Mes chers concitoyens d'État : le Destin ne connaît pas de mauvais génies ; il ne reconnaît que de grands esprits. C'est sur ces paroles de Léo FERRE :

« **Avec le temps ; avec le temps va, tout s'en va** », et ces écrits de DESCARTES : « **les fins des choses sont toutes cachées dans l'abîme imperscrutable de Dieu** », que céans, je pose ma plume !

Vive la nouvelle République Réinitialisée que j'appelle de mes vœux ! Vive le Rassemblement pour un Idéal Togolais en devenir !

Je dédie ce Discours, à votre Courage ; au Grand Citoyen d'État par éminence, Pascal BODJONA, et au Général EYADEMA dont le souvenir est plus vivace que jamais dans les dédicaces intimes des populations, dont les réalités existentielles dépressives sont l'expression de leur présent au souffle involu.

Cyr Adomayakpor Alban de la Meunière / 1^{er} Janvier 2016

Pour répondre aux exigences des ODD

L'ESMC lance ses activités

Les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) cédaient place, en 2015, aux ODD (Objectif pour le Développement Durable) dont les réalisations arrivent à terme en 2030. Pour répondre aux 17 objectifs identifiés par les ODD, l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) lance ses activités à travers la plateforme exploitante du progiciel Mcpn qui se place parmi les premiers au monde



Table d'honneur

« Plateforme qui consiste avant toute affaire commerciale, à créer le client, à le rendre solvable et à le fidéliser. Ceci, dans

le but d'éliminer le manque de clientèle, les risques d'endettement, le manque de pouvoir d'achat pour tous et le manque d'emploi des res-

sources qui empêchent la prospérité optimale des affaires commerciales sans laisser pour compte ». C'est en ces termes que les responsables techniques de l'ESMC décrivent le nouvel outil par lequel, la réalisation des ODD est inévitable. Le progiciel MCNP, mis en valeur à cet effet par l'ESMC, est un marché qui se base sur l'usage optimal des effets de commerce dans le but de renforcer les rôles positifs de toute monnaie légale sur le marché. Il s'agit donc des effets de commerce tels que les Bons d'Achats, les Bons de consommation, les Bons de livraisons, les Traités, les Ordres de Prélèvement irrévocable. Le progiciel MCNP émet dans les comptes marchands sous la forme électronique, des bons de consommation aux consommateurs contre leur argent, des bons de salaire aux travailleurs contre leur travail et des traités aux fournisseurs contre leur vente. Les moyens d'identification et d'authentification sont donc nécessaires pour accéder au compte marchand

sur le progiciel. Aussi, La souscription au compte marchand du progiciel Mcnp sur la plateforme ESMC est ouverte au public, particulièrement aux membres du Gie ReDeMaRe.

Notons que le lancement et le démarrage effectif des programmes observent les phases suivantes, notamment la phase d'incubation dont la période d'exécution s'étend du 01 janvier au 31 janvier 2016, la phase de l'émergence qui s'étend sur 5 ans (du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2021) et la phase de maturité dont l'exécution est fixée du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2030.

Pour rappel, précisons que l'ESMC a été créé pour lancer la nouvelle version télématique du progiciel MCNP, à la suite des décisions judiciaires qui élargissent les personnes du GIE ReDeMaRe.

Isaac Tonyi

Congrès statutaire/Les nouveaux textes passent comme une lettre à la poste

Place au congrès électif

Conduit par les experts de la Fifa et de la Caf, Constant Omari et Théophile Abéga, le congrès statutaire de la FTF, tenu hier à Lomé, permet de doter désormais l'instance suprême du Football togolais de nouveaux textes. A la différence du congrès du 07 novembre dernier qui a accouché d'une souris, les acteurs sont revenus à de meilleurs sentiments en accordant du crédit aux articles retouchés, après les objections de la Fifa.

Ouf ! La normalisation avance à grand pas, peut-on s'exclamer après le premier pas franchi par les acteurs hier en adoptant les nouveaux statuts. C'était prévisible que ce congrès serait un succès, vu les interventions des uns et des autres à l'ouverture des travaux.

Le représentant de la Fifa, Constant Omari, ayant maintes fois humé l'air de la crise togolaise, n'est pas allé par quatre chemins pour recadrer les 94 délégués par rapport à leur responsabilité coupable à l'égard du sport roi togolais. Ce fut le même son de cloche du président du Comité de Normali-



Horatio Freitas et Bernard Walla

sation, Horatio Freitas qui a exhorté les acteurs à une conscientisation. Ces différentes interventions ont pesé dans la balance. Ainsi plus tôt que prévu, les nouveaux statuts passent comme une lettre à la poste et libèrent le plancher pour le congrès électif, annoncé le 13 février prochain.

Déjà, la clôture des

candidatures est fixée le 24 janvier prochain et l'étude des dossiers, selon l'ex-ministre Freitas, sera fait minutieusement pour permettre aux candidats ayant commis le moins de tort au Football togolais de prétendre occuper les locaux de la FTF. Cet avertissement sonne le déclin de la course au fauteuil.

Del-Jo

Football / Tournoi feu Général Eyadema

32 équipes sur le départ

Pas de répit pour la ligue de Football de Lomé-Golfe et les clubs de sa juridiction. Quelques semaines après l'apothéose de la coupe de la Ligue, le tournoi Feu Eyadema vient raviver l'ardeur du public sportif. Le lancement de cette compéti-



Table d'honneur lors du lancement

tion pour honorer la mémoire du Chef de l'Etat, Feu Général Eyadema, a été effectué le 15 janvier dernier à travers une rencontre des membres de la ligue avec la presse.

Selon le Président de la Ligue de Football Lomé-Golfe, Togbé Azanleko Assou-Kpalikpatcho III, l'objectif de ce tournoi n'est pas seulement de saluer la mémoire d'un illustre disparu mais aussi de mettre les équipes en compétition. « L'organisation et la multiplication des compétitions de ce genre nous permette de garder nos équipes en formes et de permettre aux jeunes de s'exprimer en attendant le dénouement de la crise à

la FTF », a souligné le président de la Ligue.

La compétition démarre le samedi prochain avec 32 équipes réparties en 8 poules de quatre équipes. Selon la formule adoptée, les deux meilleures équipes de chaque poule se qualifient pour la seconde phase de la compétition qui se joue en éliminatoire directe. Pour le démarrage de la compétition, chaque club sera gratifié de deux ballons et après le bouquet final, les équipes du podium se verront décernées, en plus des médailles, des jeux de maillot et des enveloppes.

Del-Jo

L'arbitrage dans l'espace OHADA

L'importance du juge étatique rappelé aux acteurs

Quelle est l'importance de la coopération du juge étatique dans la procédure d'arbitrage et comment inciter les Etats OHADA à adopter les textes nationaux appropriés, afin de rationaliser l'application de l'arbitrage dans cet espace ? C'est sur cette thématique qu'ont planché, les 14 et 15 janvier derniers à Lomé, plusieurs acteurs africains du monde de la justice. Initiative de Mercuriales Infos, l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) et l'International Council for Commercial Arbitration (ICCA).

Venus de plusieurs pays d'Afrique de l'ouest et du centre, ces magistrats, décideurs politiques, avocats, auxiliaires de justice et autres juristes et opérateurs économiques ont mis à profit, leur séjour de Lomé. Ainsi, pendant deux jours, ces participants ont, à travers les échanges, identifié le juge d'appui et de contrôle dans les Etats qui partagent l'espace OHADA, examiné les fonctions de ces différents juges puis posé les balises afin d'inciter les Etats n'ayant pas encore adopté les textes en la matière à s'y conformer. Ceci, dans l'optique d'une meilleure application des textes OHADA relatifs à l'arbitrage. Ceci, partant du constat du rôle fondamental que joue le juge étatique dans le bon déroulement de la procédure arbitrage. Or, il se trouve que tous les Etats ayant adhéré à l'acte uniforme OHADA n'ont pas adopté les textes permettant de déterminer ces juges d'appui et de contrôle. Ce qui rend, du coup, complexe, la coopération du juge étatique dans la conduite de ce processus arbitral. D'où justement le thème « La coopération du juge étatique à l'arbitrage » sur lequel, est axé le colloque de Lomé.

« Notre objectif, en organisant ce colloque est d'amener tous les acteurs de cet espace juridique à s'approprier le principe d'arbitrage qui,

aujourd'hui, s'impose à tout le monde. Car, il facilite les rapports devant un juge d'Etat », a expliqué Théo Bitho, le Directeur de Publication de la revue du Droit des Affaires et de l'Arbitrage, Les Mercuriales infos. Ensuite, poursuit-il, « Il s'agit pour nous également de trouver le juge qui doit intervenir en arbitrage, conformément aux textes régissant l'espace OHADA ainsi que sensibiliser aussi bien les acteurs, les décideurs que les justiciables sur ce qui doit être fait et surtout les amener à comprendre le processus judiciaire ».

Ont été sollicités pour les séances, Espoir Assogbavi Komlavi, Magistrat et Secrétaire général de la Cour d'arbitrage du Togo, Me Mentenon, Avocat au Barreau de Côte d'Ivoire, Me Martial Akakpo, Avocat au barreau du Togo, Me Ameth Akakpo, Bâtonnier du barreau du Sénégal, le Juge Idrissa Kere, Magistrat burkinabé et Me Mamadou Ismaila Konate, Avocat au Barreau du Mali, Secrétaire général de l'Association pour la Promotion de l'Arbitrage en Afrique (APAA) entre autres... A ce jour, convient-il de le rappeler, 17 pays se partagent l'espace OHADA dont le Togo.

Jaurès KINVI

AVIS DE VENTE IMMEUBLE

Est mis en vente, un immeuble avec titre foncier sis à Hedzranawoe, non loin de l'Aéroport. La bâtisse est de trois (3) niveaux.

Un rez-de-chaussée comprenant 2 chambres + 1 salon+ 2 WC et douche, une cuisine+ 1 boutique+ 1 bureau avec 2 garages de 7 à 8 voitures.

Le premier étage dispose de deux couloirs. Le premier comprend 4 chambres avec WC + 1 salon+ 1 cuisine+ 1 terrasse+ balcon. Le second dispose de 1 salon+ 1 salle à manger+ 2 chambres avec WC et Douche + 1 cuisine + 1 WC visiteur.

Au deuxième étage, se trouvent un grand salon + 1 chambre avec WC et Douche + 1 Bar avec une vue sur la terrasse+ 1 grande terrasse avec vue sur le premier étage. L'ensemble de l'immeuble est couvert avec une dalle en pente.

Derrière l'étage, se trouve également une villa composée de 4 chambres+ 1 couloir + 1 couloir + 1 WC et Douche.

Pour toutes informations, contacter les numéros ci-dessous:

Togocel : (00228) 91 69 69 13
Moov : (00228) 98 58 13 42

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoé 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore
Magloire TEKOU

Stagiaire
DOGBE-A. Koffi

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg